

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Vous étiez capable de trier à 2 ans.



Alors pourquoi ne pas continuer à trier aujourd'hui ?



Verre



Déchets



Plastique, carton,
métal



SOMMAIRE

L'organisation du service public

des déchetspage 3

Les Élus du Sirtompage 3

Les Agents page 3-4

Historique et territoire page 5-6

Modes de collecte page 7

Gestion des déchets page 8

Répartition des déchets page 10

Évolution de la production page 10

Analyse détaillée flux par fluxpage 11

Valorisation page 13

Les déchetteries page 14

Évolution des tonnages page 14

Fréquentation page 14

Répartition des flux page 15

Travaux et Aménagements page 15

Prévention et Communication page 16

Territoire ZDZG page 16

Outils clés en main page 16

Sensibilisation page 17

Compostage page 17

Enjeux financiers page 18

Dépenses / Recettes page 18

Les coûts page 19



L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS



Créé le 18 décembre 1973, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères rassemble 121 communes dont 13 en Dordogne.

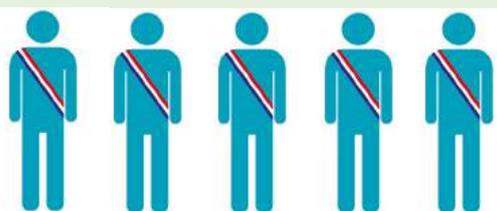
LES ÉLUS DU SIRTOM



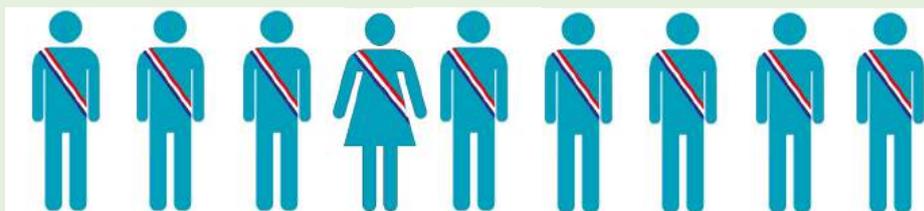
150 ÉLUS
représentants des
communes adhérentes
au Comité Syndical



PRESIDENT
Yves LAPORTE



5 VICE-PRESIDENTS
Marc CHATEL, Jean BOUSQUET,
Michel PLAZANET,
Jean-Pierre FAURIE, Daniel FISCHER



9 MEMBRES DU BUREAU
Francis COMBY, Robert DECAIX,
Jean-Paul DUMAS, Corinne FERLAND,
Alexandre BOUNIE, Cyril LALISSE,
Yves POUCHOU, Daniel REYNIER, Romain VEYSSET

LES AGENTS

145
AGENTS

107 AGENTS COLLECTE

6 AGENTS DÉCHETTERIE

12 AGENTS GÉNÉRAUX et TIEOM

6 AGENTS COMMUNICATION PRÉVENTION

10 AGENTS TECHNIQUE

5 AGENTS MAINTENANCE

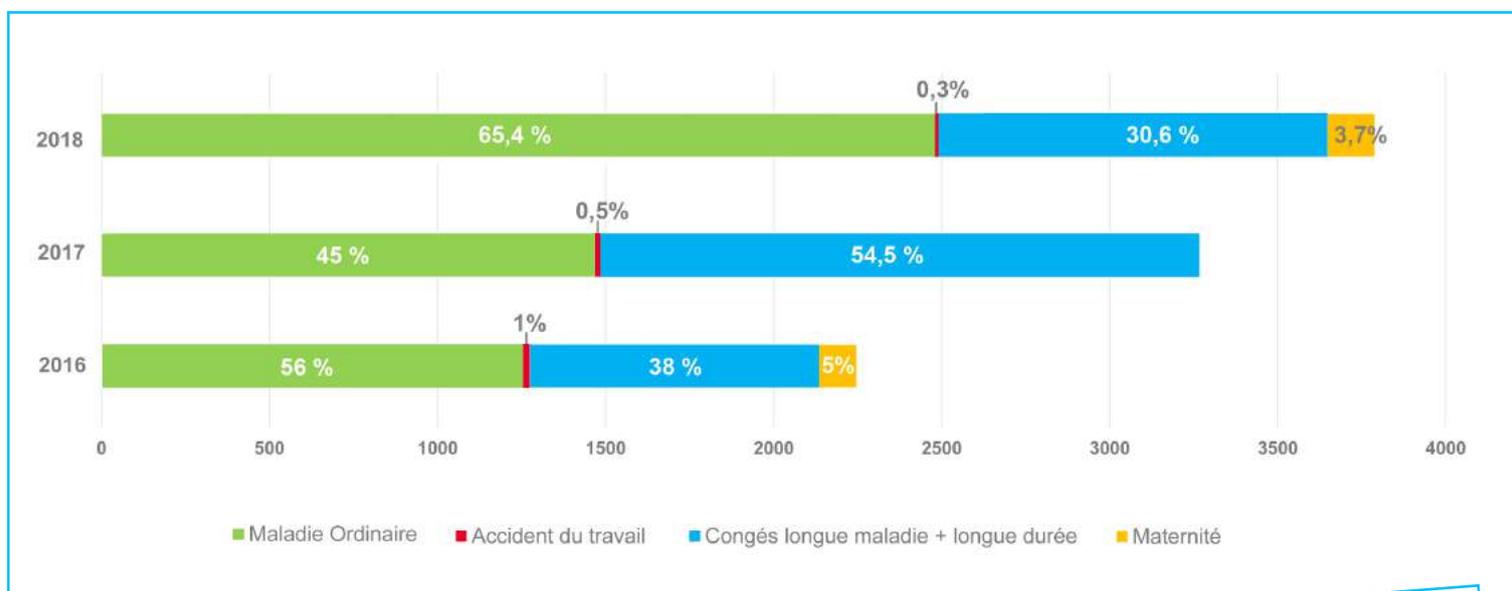
Les 145 agents sont répartis sur les 4 sites du Sirtom :
- Brive, Valat de Daudy ; locaux techniques
- Brive, Avenue du 4 juillet 1776 ; locaux administratifs
- Condat sur Vézère ; centre de transfert
- Uzerche ; centre de transfert et déchetterie

Cadre d'emplois
88% Adjoints Techniques
5% Adjoints Administratifs
3% Techniciens
3% Agents de Maîtrise
1% Rédacteurs

ARRÊT DE TRAVAIL EN JOURS	2016	2017	2018
Jours de congés maladie	1239	1452	2454
Congés longue maladie + longue durée	853	1764	1147
Maternité	110	0	139
Jours d'arrêt pour accident de travail	221	623	814

HYGIÈNE ET SÉCURITE	2016	2017	2018
Accidents du travail avec arrêt	13	14	7
Accidents du travail sans arrêt	5	2	3

Absentéisme en nombre de jours et selon la cause



Taux d'absentéisme global : 8,49%

46,9% de taux de FORMATION

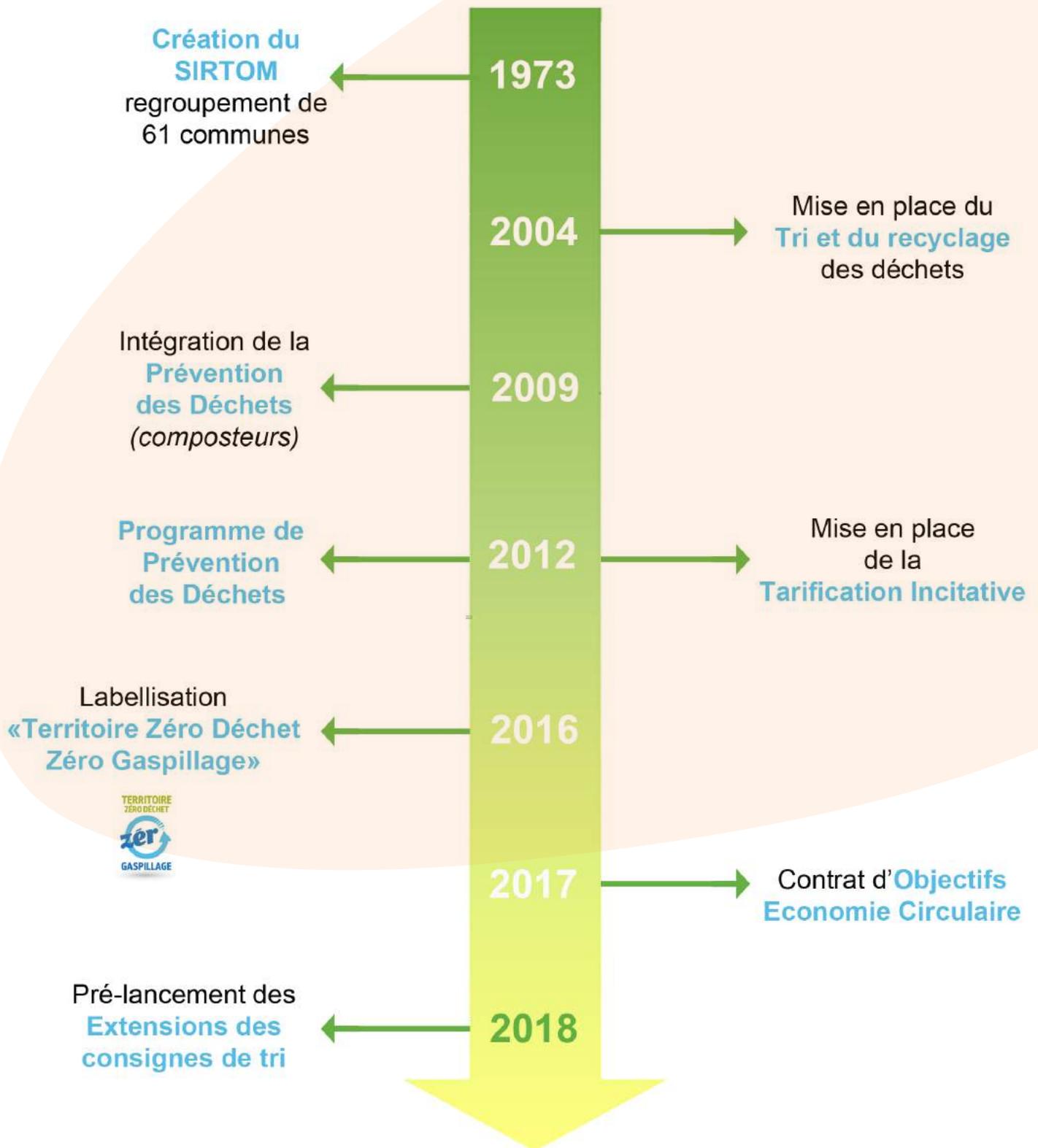
soit

60% des catégories B

47% des catégories C



HISTORIQUE ET TERRITOIRE



Le Sirtom assure la **collecte des déchets ménagers** des collectivités membres, la **collecte du verre**, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et la **gestion des 18 déchèteries**.



MODE DE COLLECTE



LOGEMENTS EN ZONE URBAINE

► Collecte en porte à porte :

- **Maison individuelle et petit collectif** : bac individuel
- **Habitat vertical** : bac collectif ou badge pour un accès à une colonne

LOGEMENTS EN ZONE RURALE

► Collecte en porte à porte :

- **Maison individuelle** : bac individuel

► Collecte éloignée :

- **Maison individuelle** : sacs post-payés rouges dans un bac collectif à serrure ou badge pour un accès à une colonne



UTILISATION DES SACS POST-PAYÉS ROUGES :

- par les habitations **ne disposant pas de place** pour **stocker un bac**
- pour pallier **un surplus occasionnel de déchets** générés lors **d'évènements particuliers** (déménagement, réception, occupation d'une maison en période estivale...).



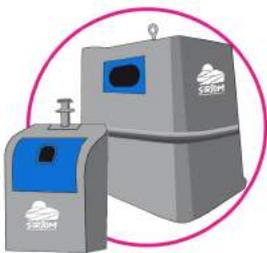
GESTION DES DÉCHETS



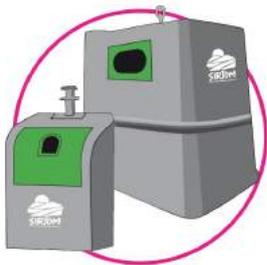
Ordures ménagères



Recyclables



Papiers 954 tonnes →

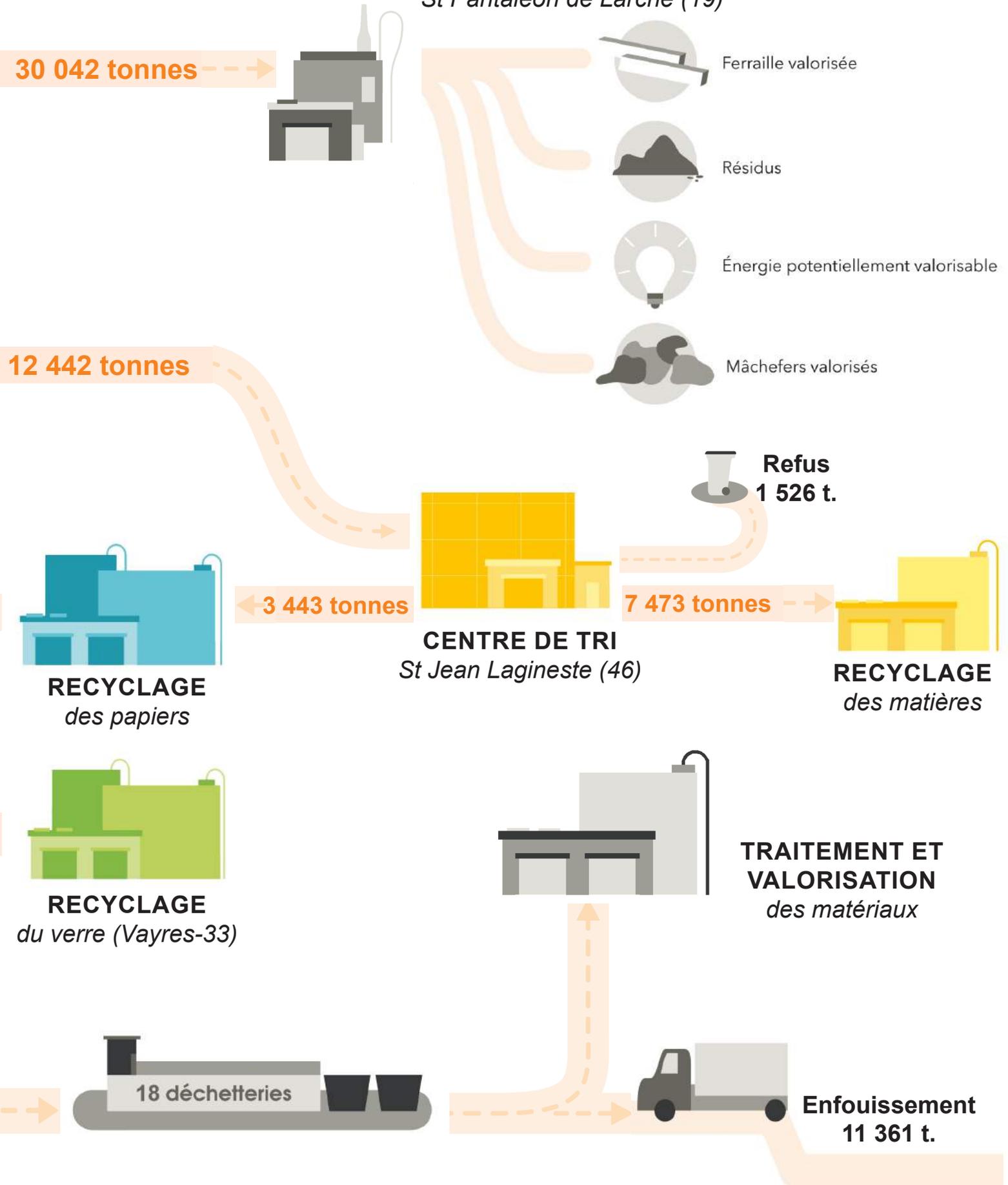


Verre 5 261 tonnes →

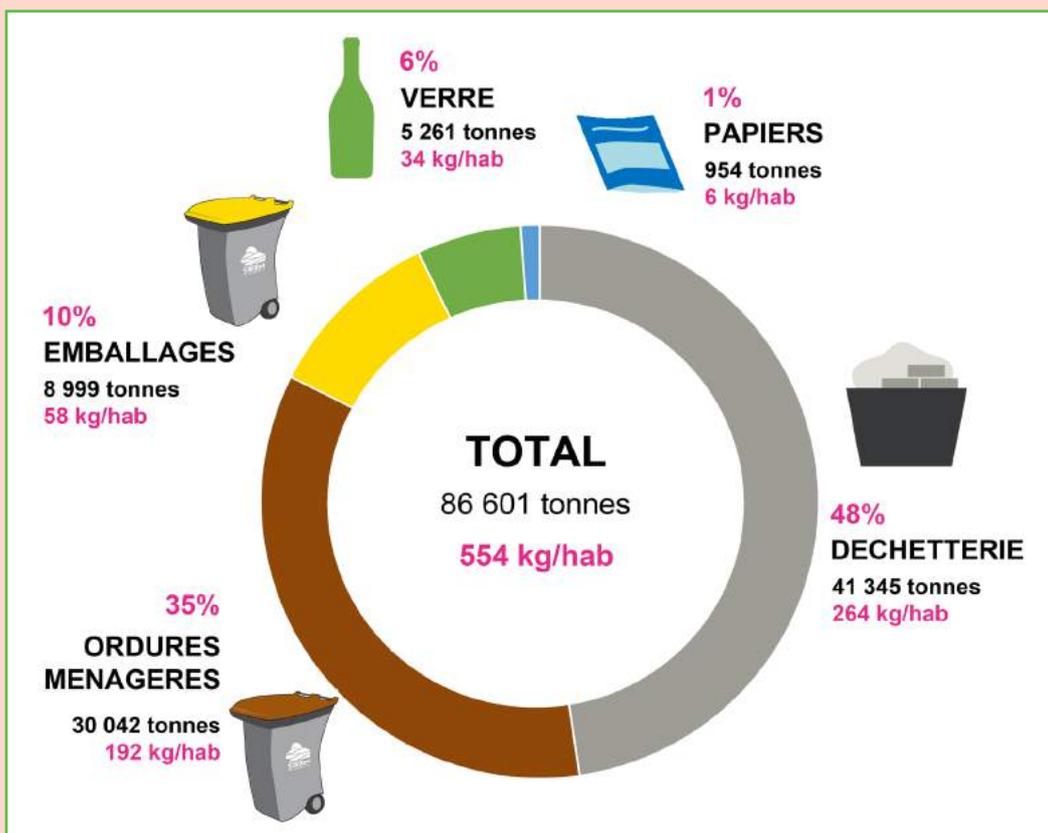


41 345 tonnes →

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE St Pantaléon de Larche (19)



RÉPARTITION DES DÉCHETS

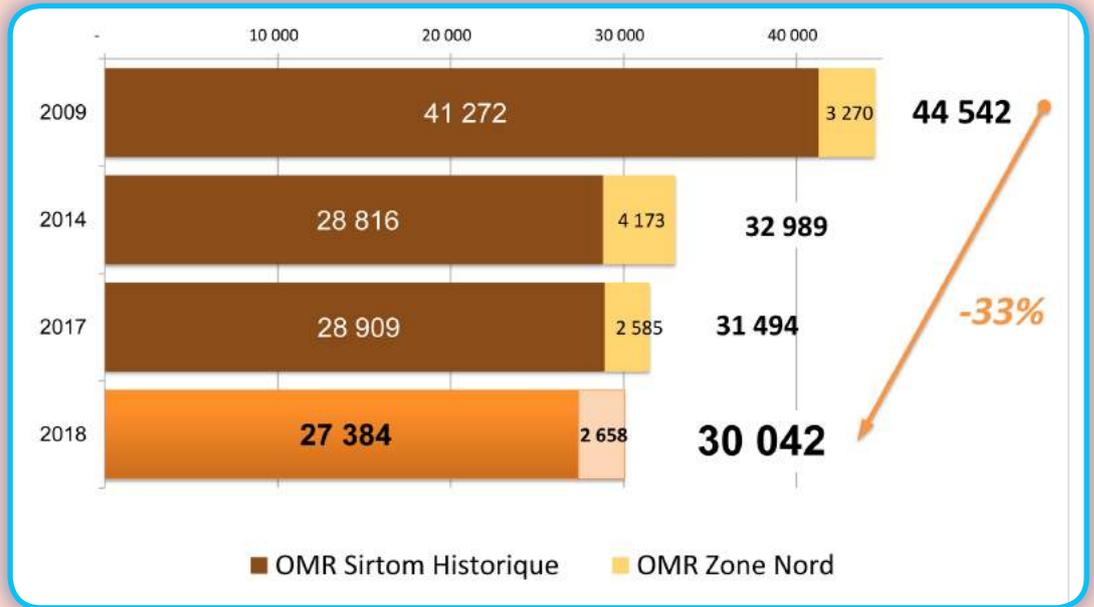


ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

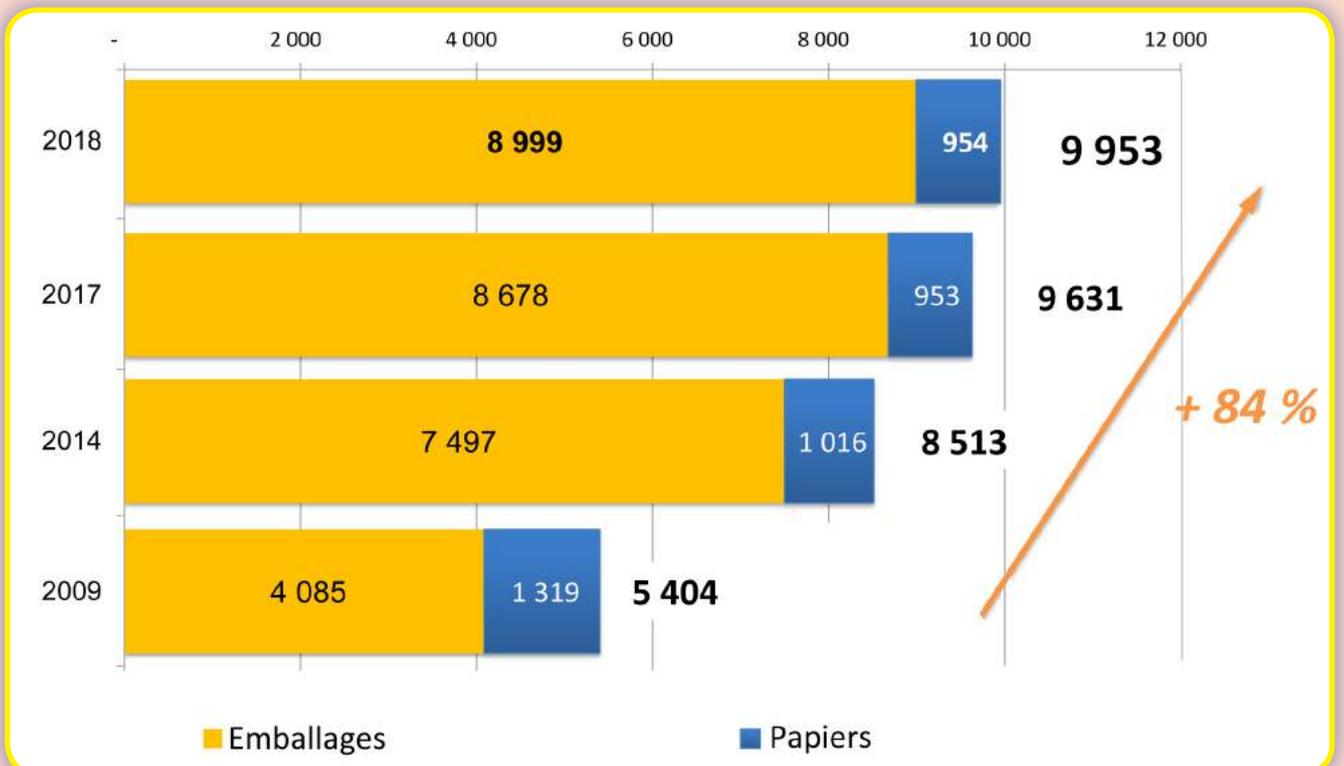


ANALYSE DÉTAILLÉE flux par flux

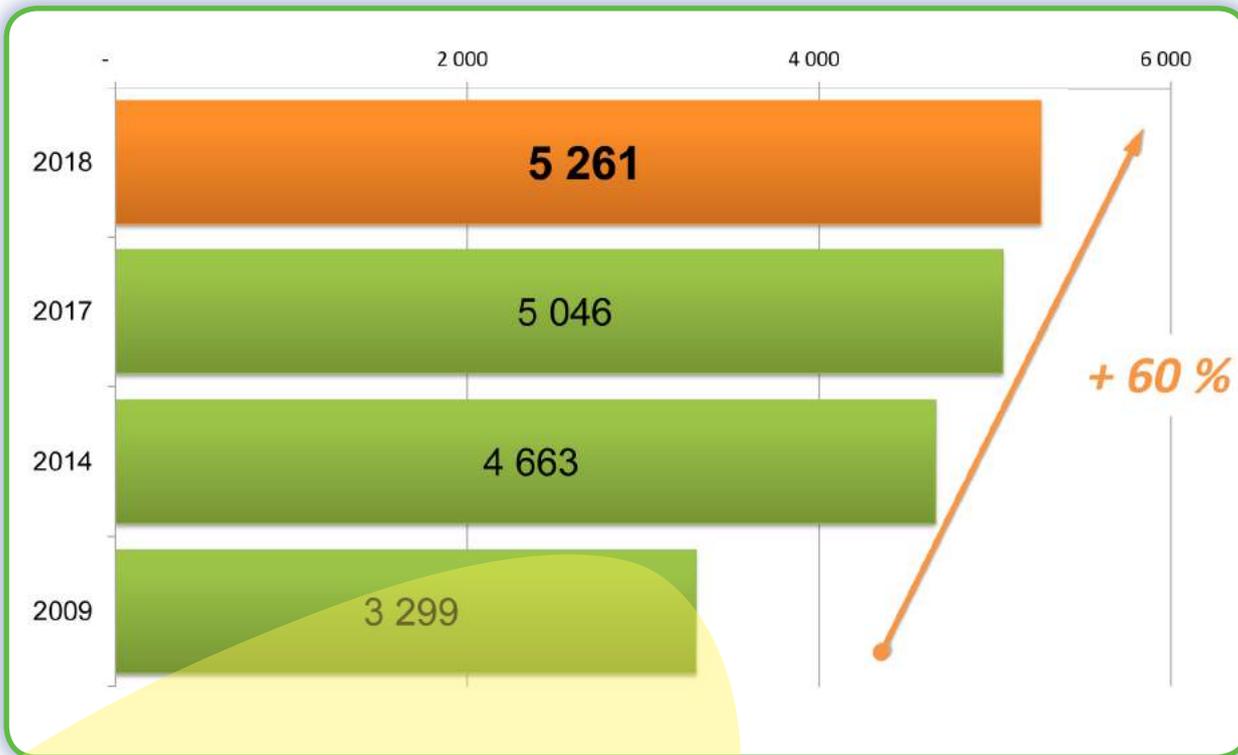
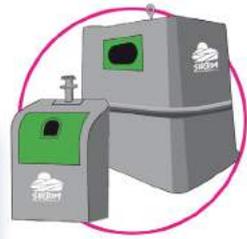
Les Ordures Ménagères Résiduelles



Les Collectes Sélectives Emballages et Papiers

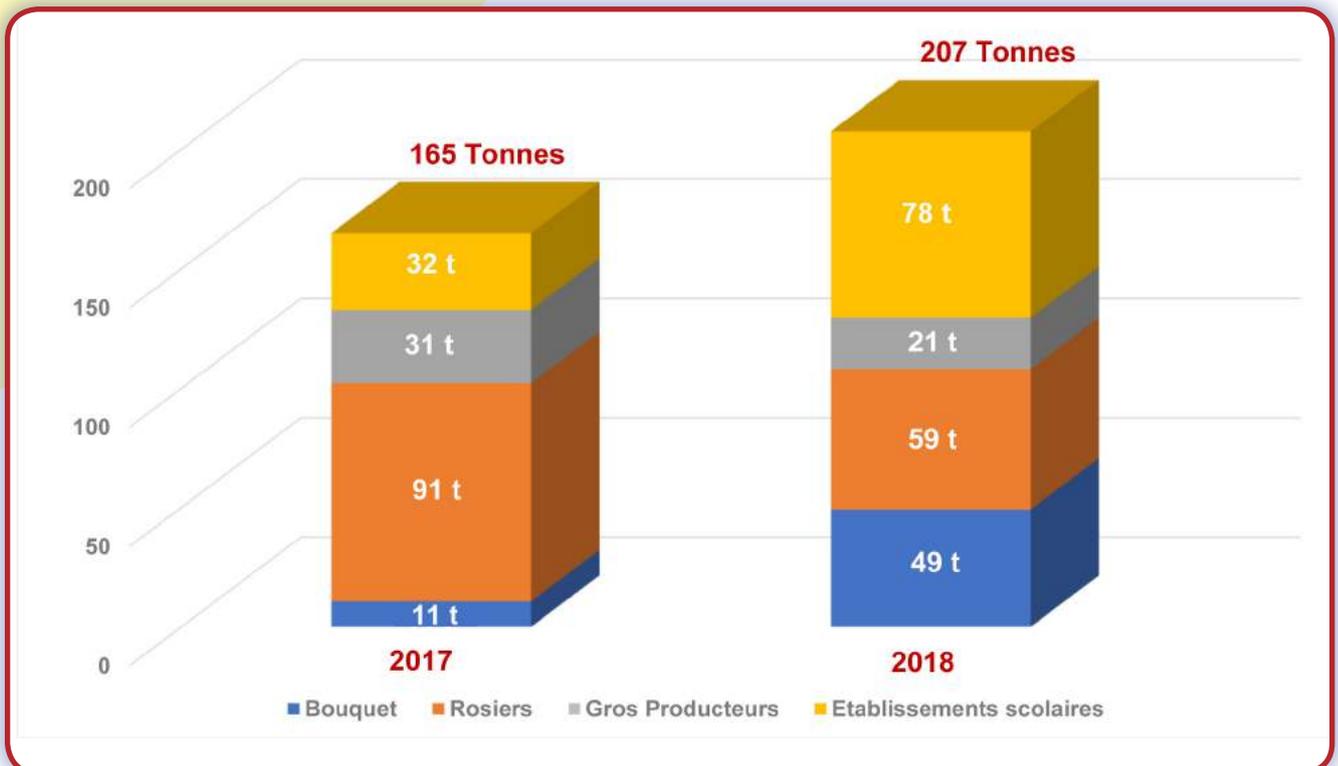


Les Collectes du Verre



Les Restes de repas

2 833 foyers équipés
Quartiers Brive Rosiers et Bouquet, Donzenac
8 établissements scolaires
5 gros producteurs



VALORISATION

Les matériaux triés sont envoyés vers le centre de tri de St Jean Lagineste (46) pour être séparés par matières. Ces matières sont ensuite conditionnées en balles pour être envoyées vers des usines de recyclage afin d'être transformées en nouveaux objets de la vie quotidienne.



Bénéfices environnementaux (source citéo / e-tonnes)

Economie énergétique équivalente à **36 049 586 kms** parcourus en voiture.

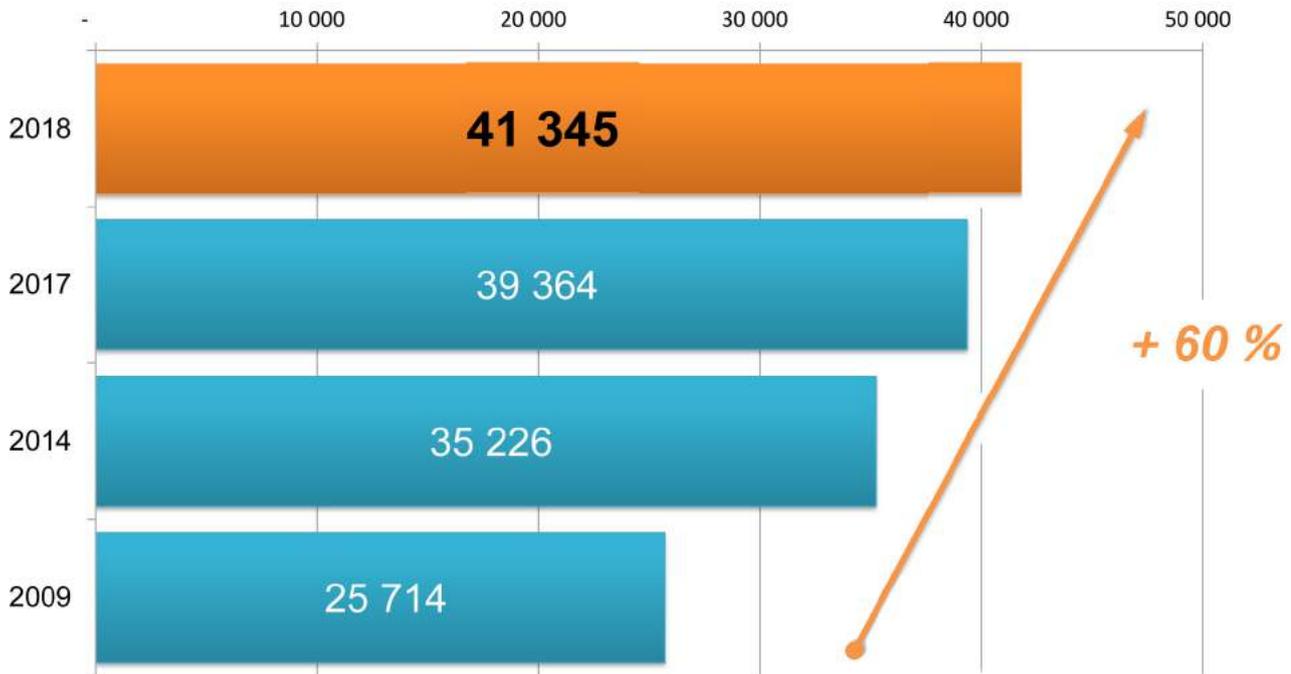


LES DÉCHETTERIES

ÉVOLUTION DES TONNAGES

18 déchetteries

Modalités d'exploitation :
Haut de quai : Régie Sirtom et
Prestation de service Arbre
Bas de quai : Prestation de service Véolia,
Paprec, Sirmet et autres selon filières

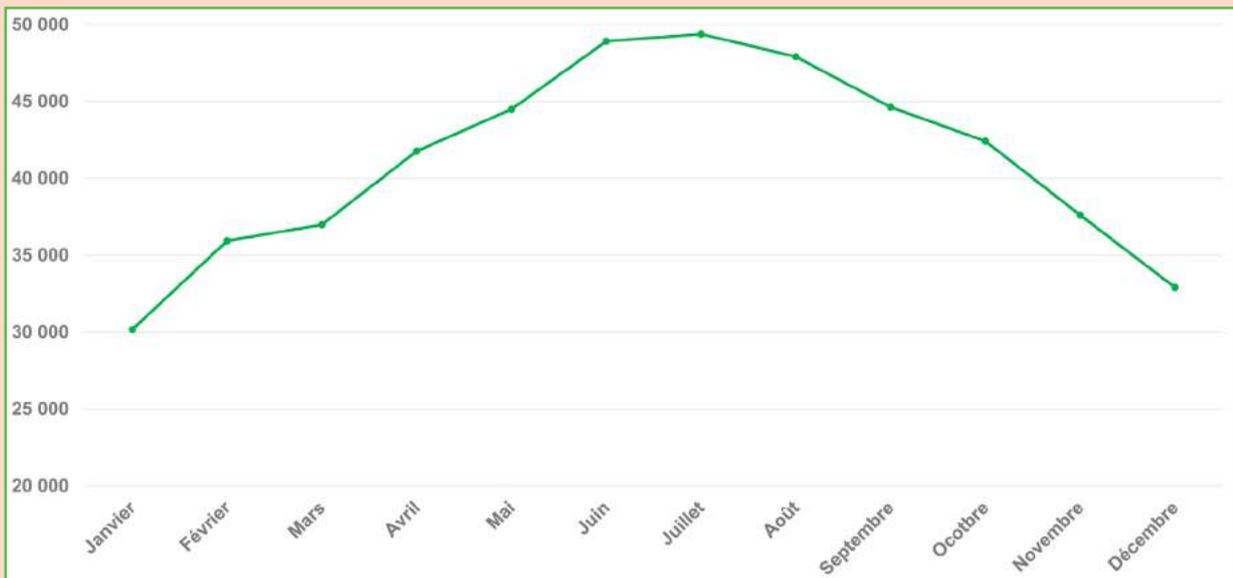


FRÉQUENTATION

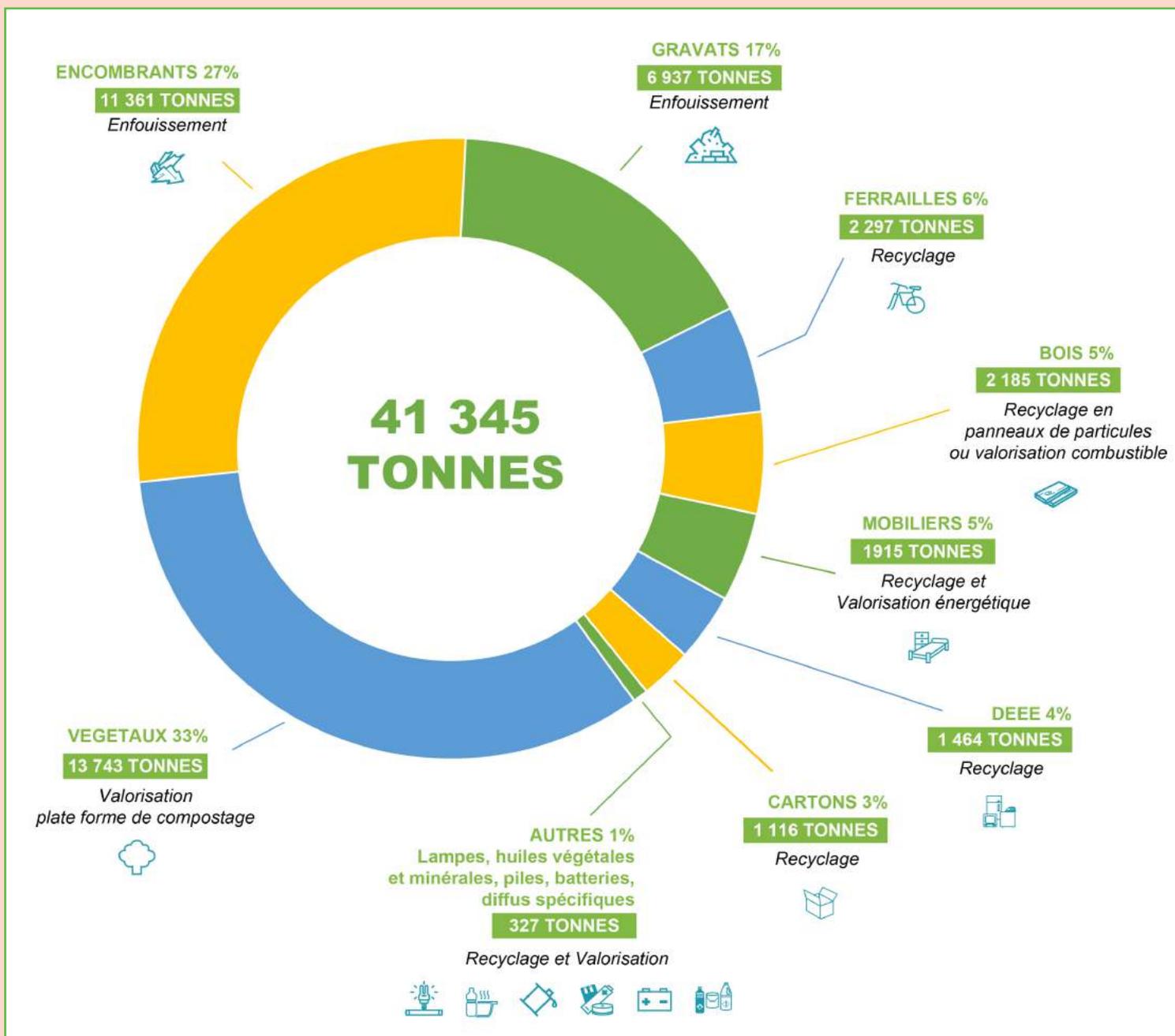


Armoire DMS

Evolution des passages sur l'ensemble des 18 déchetteries



RÉPARTITIONS DES FLUX



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

- Continuité des travaux de mise aux normes de sécurité avec la mise en place d'un **dispositif anti-chute** sur les déchetteries de Malemort et de Donzenac.
- Aménagements sur plusieurs déchetteries :
 - Condat Sur Vézère : **quai supplémentaire et plate-forme pour les déchets verts**
 - Brive Tujac : **Terrassement du bas de quai**
 - Brive Léo Lagrange : **Terrassement du bas de quai**
- **Réhabilitation complète** de la déchetterie de Malemort
- Travaux divers :
 - St Bonnet la Rivière : **signalétique et signalisation**
 - Ussac : **gestion des eaux et sécurité incendie (vanne)**



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

Objectifs 2020

Ordures Ménagères



Restes de repas



Sélectif



Déchetteries

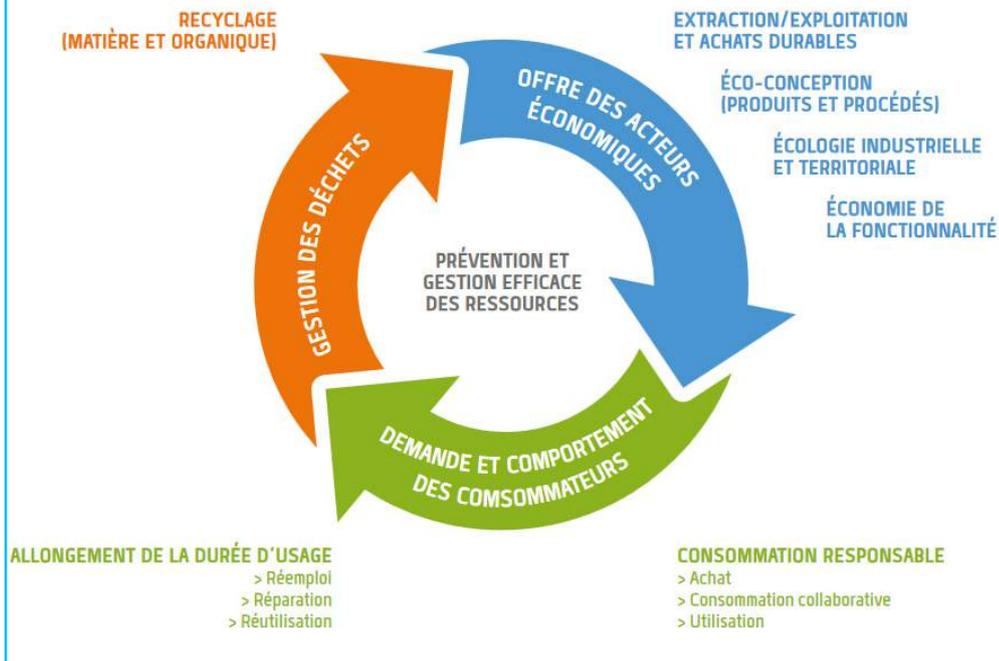


Réduire les tonnages
- 5 %

Augmenter la valorisation
+ 10 %

Engager 5 entreprises
dans une démarches
d'Economie Circulaire

Pour atteindre ces objectifs, LE SIRTOM mène des actions basées sur les 3 domaines et les 7 piliers de l'Economie Circulaire



OUTILS CLÉS EN MAIN



2 DIAGNOSTICS DÉCHETS réalisés auprès du VVF Ayen et d'Intermarché Brive



GUIDE ZÉRO DÉCHET pour mettre en application des «trucs et astuces» afin de **réduire ses déchets**



SITE WEB COLLABORATIF «Troc Sirtom Brive»

pour permettre aux habitants d'un même territoire de **donner ou vendre des produits plutôt que de jeter en déchèterie** : un vide grenier virtuel, permanent et d'ultra-proximité

PHASE DE PRÉ-LANCEMENT DES EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI



SENSIBILISATION



99 ANIMATIONS
en milieu scolaires

soit **2753 ENFANTS**



10 ATELIERS SENSIBILISATION

- Compostage et lombricompostage
- 48h de l'agriculture
- Journée de l'environnement
- Repair Cafés
- Disco soup' sur le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation au don en déchetterie
- Carrefour des Collectivités



78 PRÊTS
de points tri, bacs de collecte, gobelets



15 ANIMATIONS / VISITES DE SITES
pour établissements privés ou publics

COMPOSTAGE



256 FOYERS ÉQUIPÉS
EN 2018
soit un total de
7414 foyers équipés



5 SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIFS



6 AGENTS FORMÉS
«GUIDES COMPOSTEUR»



1 BROYEUR

(dans le cadre de l'Appel à Projet Oprévert) mis à disposition des communes, associations et établissements publics



Mise à disposition de
BROYAT
à la déchetterie de Condat

ENJEUX FINANCIERS

DÉPENSES



RECETTES



ZOOM SUR LA REVENTE DES MATERIAUX

La participation des habitants finance environ à 63% le service public de gestion des déchets.

Le reste provient entre autres des aides au recyclage par les éco-organismes et de la revente des matériaux.

Cependant le marché de revente des matériaux étant devenu incertain face à la quantité de matière recyclée, les prix d'achat diminuent et impacte bien sûr les recettes.

Les recettes de la revente des matériaux représentent 2,2% du budget du Sirtom.



LES TAXES SUR NOS DECHETS

Les déchets non triés sont source de pollution. C'est pourquoi, sur chaque tonne de déchets, s'applique la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes** (TGAP) perçue par l'Etat. Créée en 2000, le montant de cette taxe est révisé par l'Etat chaque année.

En 2018, la TGAP était de **16€ par tonne**. Elle est programmée à 65€ par tonne en 2025. Cette hausse se traduira par une dépense collective que nous devons reverser à l'Etat.

Elle ne cesse d'augmenter pour inciter au tri, au recyclage et à la réduction des déchets.

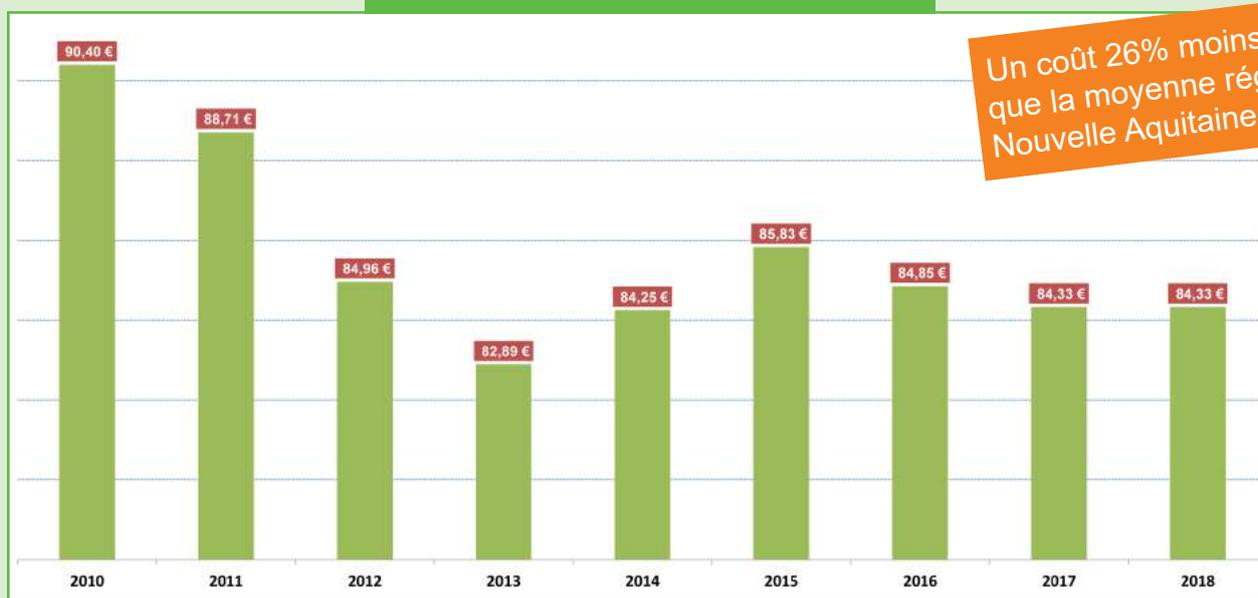
Le tri et la réduction des déchets reste la seule solution pour limiter ces dépenses.

LES COÛTS

TRAITEMENT (hors transport)



COÛT MOYEN PAR HABITANT



Un coût 26% moins élevé que la moyenne régionale Nouvelle Aquitaine à 114€

PRIX AU LITRE	2016	2017	2018
Prix/litre de la Redevance Spéciale	0,0235€	0,0250€	0,0314€
Taux de l'Incitation	20%	35%	45%
Prix/litre de l'Incitation	0,0095 €	0,0164 €	0,0020 €
Prix/litre des Restes de Repas		0,0200 €	0,0200 €

ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -



SIRTOM
Région de Brive



ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -

SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE

CS 11019 - Av. du 4 Juillet 1776

19315 BRIVE CEDEX

Tél. : 05 55 17 65 10 - Fax : 05 55 17 65 19

sirtom@sirtom-brive.fr

 **Sirtom de la Région de Brive**

www.sirtom-region-brive.net

 **N°Vert 0800 204 054**